

## Les étapes du téléchargement des visites audio guidées

1- Remplir le formulaire de demande dans la **rubrique contact** contenant :

- Le nombre de visite (ex : 1)
- La visite du site désirée (ex : Anzy-le-Duc)
- La langue du commentaire (ex : en Français)



2- *Tourisme et Patrimoine en Brionnais* vous renvoie sous 24 h un **mail de confirmation** de votre demande mentionnant le **prix total à payer** soit par chèque ou par virement bancaire.

3- A réception de votre règlement, *Tourisme et Patrimoine en Brionnais* vous enverra le(s) fichier(s) de **visites au format mp3**.

*Nous vous rappelons que ces visites mp3 restent la propriété de  
Tourisme et Patrimoine en Brionnais. Toute utilisation illégale  
vous expose à des poursuites judiciaires.*